

COMPTE RENDU DU 1^{er} JUILLET 2025

Le premier juillet deux mille vingt-cinq le conseil municipal de CHELIEU s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Max GAUTHIER, Maire.

Membres présents : Mesdames et Messieurs Max GAUTHIER, Bernard GONIN, Céline MAZOT, Sébastien ARNAUD, Fabienne MANON, Christiane FUZIER, Laure CATINON, Audrey RIGARD, Gilles REBRION, Jean-Baptiste VILLETON Cédric GERMAIN.

Absents excusés : Arnaud CHAUDIERE, Julien RITTER, Gilles LEHMANN

1 : Budget

Objet : Décision Modificative 1 – Lotissement METRAILLER (Délibération N° 2025-07-01)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 10 voix pour et 1 abstention décide de procéder au vote de CS suivants, sur le budget de l'exercice 2025

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
D I 040 / 168748 / OPNI	Autres communes		200 000.00
D II 6 / 168781 / OPNI	Etat et établissements nationaux	200 000.00	
D F 011 / 6226	Honoraires	1 018.00	
Total		201 018.00	200 000.00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
R F 70 / 7015	Ventes de terrains aménagés	1 018.00	
Total		1 018.00	0.00

Objet : Décision Modificative 1 – Budget communal (Délibération N° 2025-07-02)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 9 voix pour et 2 abstentions décide de procéder au vote de CS suivants, sur le budget de l'exercice 2025

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
D I 23 / 231 / OPNI	Immobilisations corporelles en cours	5.79	
D I 041 / 21318 / OPNI	AUTRES BATIMENTS PUBLI.	2 331.66	
D I 21 / 21538 / OPNI	Autres réseaux	6 689.02	
D F 023 / 023	Virement à la section d'investissement	324 721.44	
Total		333 747.91	0.00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
R I 001 / 001 / OPNI	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		324 715.65
R I 021 / 021 / OPFI	Virement de la section d'exploitation	324 721.44	
R I 041 / 2031 / OPNI	Etudes	2 331.66	
R F 002 / 002	Résultat d'exploitation reporté	324 721.44	
R I 23 / 238 / OPNI	Avances et acomptes versées sur commandes d'immobilisations	6 689.02	
Total		658 463.56	324 715.65

2. : Travaux groupe scolaire

Monsieur Gonin fait part des travaux qui vont avoir lieu au groupe scolaire soit :

- Peinture de la tourelle
 - Réfection de la façade suite aux fissures : devis de l'entreprise SAUGEY pour un montant de 14 045 € HT
- Les travaux seront réalisés avant la rentrée scolaire

3 : Règlement cantine (délibération 2025-07-03)

Il convient de modifier le règlement de la cantine scolaire notamment sur la tarification des enfants ayants un PAI qui doivent apporter leur repas. Dans ce cas les familles devront s'acquitter de la différence entre le tarif facturé et le coût du repas pris en charge par la mairie auprès du traiteur

Depuis plusieurs années les repas comportent fromage ou dessert.

Un questionnaire sera envoyé aux parents savoir s'ils souhaitent les deux. Le prix sera précisé.

3. Mobilier école

Monsieur le Maire propose la cession de mobilier de l'école qui n'a plus d'utilité. Une participation de 10 euros sera demandée pour le petit mobilier et de 50 euros pour une « cabane ».

Une vérification des jeux et contrôle des structures va être faite.

4 – Travaux cimetière

Columbarium : Le terrassement a été fait.

Les travaux de mise en forme ont été commandés auprès de l'entreprise SAUGEY. Le devis est de 12 550 €. Une demande de subvention a été sollicitée auprès du département. Cette dernière a été acceptée pour un montant de 7 000 €.

Nettoyage et entretien du cimetière : Un rendez-vous va être pris avec l'entreprise mandatée pour l'entretien du cimetière afin de voir avec lui les travaux à effectuer afin d'obtenir les objectifs de résultats.

5 –Personnel

Monsieur le Maire faire part de la demande de titularisation de deux employées communales.

Après débat la proposition est refusée par 4 voix pour – 5 contre et 2 abstentions.

6- Divers

- Piège à gravier à Grivoultière : L'autorisation de désengrèvement d'être accordée par la DREAL. Monsieur le Maire fait part d'une possibilité de suppression de ce piège à graviers à condition de joindre à la demande une étude d'impact. Accord du conseil.
- Panneaux : Une première mise en place à eu lieu
- Illuminations : elles ont été installées.
- Retour fête du village : la fête a été une réussite avec une belle ambiance et un beau feu d'artifices. Les associations ont enregistré un résultat très positif.

Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 2 septembre 2025 à 20 h 30